OBSERVATIONS

N° 2.

SUR

LA RAGE;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 3 janvier 1832, pour obtenir le grade de Docteur en médecine;

PAR THÉOPHILE DROUAULT.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n°. 13.

1832.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. ORFILA, Doyen.	Messieurs
Anatomie	CRUVEILHIER.
Physiologie	BÉRARD, *Examinateur*.
Chimie médicale	ORFILA.
Physique médicale	PELLETAN.
Histoire naturelle médicale	RICHARD.
Pharmacologie	DEYEUX.
Hygiène	DES GENETTES.
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN. / CLOQUET, *Suppléant*.
Pathologie médicale	DUMÉRIL. / ANDRAL.
Pathologie et thérapeutique médicales	BROUSSAIS, *Examinateur*.
Opérations et appareils	RICHERAND, *Président*.
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT.
Médecine légale	ADELON.
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	MOREAU.
Clinique médicale	LEROUX. / FOUQUIER. / BOUILLAUD. / CHOMEL.
Clinique chirurgicale	BOYER, *Examinateur*. / DUBOIS. / DUPUYTREN. / ROUX.
Clinique d'accouchemens	.....

Professeurs honoraires.

MM. DE JUSSIEU, LALLEMENT.

Agrégés en exercice.

Messieurs	Messieurs
Baudelocque.	Gerdy.
Bayle.	Gibert.
Blandin, *Examinateur*.	Hatin.
Bouvier.	Lisfranc.
Briquet.	Martin Solon.
Brongniart.	Piorry.
Cottereau, *Examinateur*.	Rochoux.
Dance.	Sandras.
Devergie.	Trousseau.
Dubled, *Suppléant*.	Velpeau.
Dubois.	

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

OBSERVATIONS

SUR

LA RAGE.

Réflexions sur quelques observations sur la rage communiquée.

Le 13 février 1830, dans une forêt voisine du village de Dame-Marie, près de Tours (Loir-et-Cher), un homme sorti le matin avec son chien le vit soudain se réfugier craintif à ses pieds; il regarde sous le bois et aperçoit un loup qui vient se jeter sur lui. Cet homme était armé d'une serpe, il frappe l'animal et le met en fuite.

A un quart de lieue plus loin, demi-heure après, le même loup se jette sur le nommé Valley, marchand de bois, le mord à la partie inférieure de la cuisse, un peu au-dessus de la rotule, et lui fait deux blessures de trois lignes de profondeur; mais comme l'animal ne lâchait pas prise, Valley fut obligé de saisir ses mâchoires de ses deux mains pour lui ouvrir la gueule, et il reçut une troisième blessure au pouce de la main droite.

Deux heures après, il était dix heures du matin, le même loup

(on l'a suivi à la trace du sang sorti de la plaie que la première personne qu'il avait attaquée lui avait faite), à une demi-lieue plus loin, se jeta sur le nommé Diot, bûcheron, le renversa et lui fit de cruelles blessures. Nouveau, autre bûcheron qui travaillait au même lieu, entendant les cris de Diot, accourut à son secours, et déchargea un coup de hache sur la tête du loup, qui le saisit, le renversa et le mordit pareillement.

Ce loup fut tué une heure après l'accident; on tua aussi une louve au même endroit le même jour; on frotta la gueule du loup suspect d'un gros morceau de pain, qui fut partagé entre un paon et une poule, qui vivaient encore un an après.

Valley, celui qui le premier avait été mordu, se jeta de suite dans une mare, y resta une demi-heure à nettoyer et frotter ses plaies; elles ne suppurèrent pas, ne furent pas cautérisées, et il n'a pas été attaqué de la rage.

Diot avait reçu huit morsures, deux à la face; l'une laissait apercevoir une grande partie des fibres du masseter et de la glande parotide; une branche de l'artère faciale avait été ouverte et donna beaucoup de sang; outre cela, le blessé avait été mordu à l'épaule, à la cuisse et à la jambe. On a compté douze blessures, qui furent de suite lavées, essuyées et cautérisées à plusieurs reprises avec une forte dissolution de nitrate d'argent.

Les blessures qu'avait reçues Nouveau, au nombre de quatre, deux à la cuisse et deux à la main, furent cautérisées de même; elles guérirent sans suppurer.

Celles de Diot guérirent sans suppurer, excepté les deux qu'il avait reçues à la face, qui ne furent entièrement guéries qu'au bout de dix ou douze jours. La cicatrice était très-irrégulière, le milieu d'un rouge vif, et les bords d'une couleur rouge violette; elle offrit longtemps cet aspect.

On crut ce loup enragé, pour cette raison qu'ayant renversé Diot, il l'avait mordu sans le dévorer, et s'était contenté de le mor-

dre à plusieurs reprises. Les blessés parurent vivement frappés de leur accident et des suites qu'il pourrait avoir; ajoutez à cela les cris et les gémissemens de leurs femmes, que rien ne pouvait calmer.

Depuis ce jour, on a surveillé avec soin, pendant un mois, l'apparition des lysses ou pustules rabiques, qui, selon une opinion ancienne, et renouvelée de nos jours par le docteur *Marochetti*, se développent du troisième au dixième jour après la morsure sur les côtés du frein de la langue; on les a vainement attendues. On a seulement cautérisé un aphthe survenu à la partie moyenne de la lèvre inférieure, et attribué à un excès commis l'avant-veille par Diot. Les malades n'ont été perdus de vue qu'un seul jour, pendant lequel ils sont allés se soumettre au traitement d'une personne du pays, riche et dans la classe distinguée de la société, laquelle, par un secret de famille infaillible, guérit la rage, mais seulement jusqu'au septième accès.

Le 3 avril, quarante-quatre jours après l'accident, Nouveau se plaignit de céphalalgie, d'inappétence, se mit au lit sans souper, en disant qu'il avait la fièvre. Il eut pendant la nuit des convulsions légères d'abord, mais peu à peu plus fortes et plus fréquentes.

Tel était son état le lendemain à huit heures du matin. Cet homme était avant taciturne, triste, parlant peu; mais alors il avait les mouvemens brusques, le visage animé, la parole haute, impérieuse, la voix saccadée, les yeux secs et étincelans et très-mobiles, le regard inquiet; ses réponses étaient brusques, laconiques; il semblait qu'il se dépêchât de parler : il éprouvait des soubresauts rapides, des convulsions qui semblaient partir des muscles du cou, et se propager à ceux des membres. Une céphalalgie atroce, point de soif; la pupille était très-contractée, la langue pâle et couverte d'un mucus épais et glueux; on lui propose à boire, il ferme les yeux, éloigne le verre de sa bouche en disant qu'il *sent l'eau*. On l'excite à surmonter sa répugnance, il met quelques gouttes d'eau dans sa bouche; mais soudain il est pris de convulsions violentes, et les rejette avec un grand

cri, comme si ce liquide avait failli subitement l'étouffer : l'intelligence est parfaite, l'ouïe très-fine, de même que l'odorat.

Le soir il offre les mêmes symptômes ; il s'y joint une soif ardente ; les convulsions sont fréquentes ; il commence à cracher : les crachats sont blancs, ronds, gluans ; il les tire avec effort de la poitrine ; l'air lui cause une impression désagréable ; quelquefois il se plaint de sa femme, dont il semble se méfier.

Le lendemain, à huit heures, troisième jour de la maladie, le malade se livre alternativement à des accès de fureur et à des plaintes affectueuses. Il avertit à chaque instant de fuir sa présence : *sortez tous*, dit-il, *sortez ;* mais presque aussitôt il rappelle ceux qui l'évitent. Il ne peut suffire à se débarrasser des crachats qui le suffoquent. Il craint qu'on ne l'attache. Il accuse la sensation que l'air lui fait éprouver comme celle de balles qui frapperaient sa figure ; les rayons du soleil ne lui nuisent pas. On essaie de lui présenter à boire ; il ne peut fixer les yeux sur le vase. Une bave écumeuse découle de sa bouche ; son teint est celui d'un homme ivre ; à chaque respiration, toute sa poitrine et ses épaules montent et descendent. Tout à coup il s'élance de son lit, renverse et brise les meubles, se roule sur la terre. Ne pouvant s'emparer de sa personne, on barricade la porte de sa chambre. Il demande la mort, appelle le coup de fusil : *tirez, tirez*, dit-il. Enfin, à quatre heures, le lendemain matin, il est trouvé mort dans un accès convulsif, renversé sur le dos, grinçant des dents, les yeux élevés vers le ciel, couvert de bave et d'écume, et les muscles de la face, du tronc et des membres en contraction extrême. Le médecin appelé n'a administré aucun médicament. Il est mort quatre jours après la première attaque de convulsions. Jamais il n'a cherché à nuire ni à mordre ; seulement il a quelquefois averti de fuir sa présence. Jamais le nom de la maladie dont il était affecté n'est sorti de sa bouche, pas plus que de celle de Diot. Ses blessures n'ont jamais été douloureuses, ni altérées dans leur couleur.

Le 18 avril, douze jours après la mort du précédent, Diot éprouve de l'inquiétude, de l'insomnie ; il ressent de la douleur à l'épaule où

il avait été mordu ; il a pendant la nuit, de loin en loin, de légères contractions involontaires des muscles de tout le corps. Voilà quel était son état le surlendemain ; car la journée de la veille s'était bien passée, sauf quelques convulsions, qui ne frappaient que peu le malade. Il avait bu et mangé sans difficulté, quoique non pas sans *répugnance*.

Le malade était d'un caractère susceptible et un peu méchant ; la prédominance nerveuse dominait dans sa constitution.

Le 20 avril, le *facies* est uni et luisant, l'œil ardent et sec, la pupille contractée, la langue rouge à la pointe, la respiration libre. Il mange une soupe, n'éprouve aucune difficulté pour avaler de l'eau ou du bouillon, mais détourne les yeux de dessus le vase en l'approchant de sa bouche : on couvre le vase d'un entonnoir, et il boit beaucoup avec un chalumeau. Un médecin se présente le soir ; à son entrée dans la chambre, le malade saisit son fusil, et lui ordonne de sortir. La nuit a été assez tranquille, sauf des mouvemens convulsifs de loin en loin.

Le lendemain matin 21, troisième jour depuis le premier accès de convulsion, le malade a beaucoup d'exaltation dans les idées ; il menace le médecin qui l'a visité la veille, il injurie sa femme ; les plaies sont indolentes, et leur couleur semble très-légèrement altérée. La journée se passe si tranquillement (sauf les mouvemens convulsifs), que sa femme et lui sont persuadés qu'on s'est trompé sur le prognostic de la maladie, et l'on ne prend aucune précaution pour surveiller le malade. Le médecin appelé avait proposé un bain au malade, qui n'avait montré aucune répugnance à cette proposition, et il était reparti ; mais quand le bain fut prêt, et qu'il fallut y entrer, le malade eut, à son aspect, un violent accès de convulsion. La nuit fut assez tranquille ; sa femme a toujours couché avec lui. Le malade ne laisse pas d'exiger fréquemment le devoir conjugal.

Le lendemain, à huit heures du matin, quatrième jour de la maladie, le malade se lève, s'habille, et va chez son voisin, vieillard âgé de

soixante-treize ans, se jette sur lui, le terrasse, et lui mord le nez avec fureur, le couvrant de bave. Le vieillard fut cautérisé de suite avec un fer chauffé à blanc, et, le lendemain, il le fut de nouveau à Tours par M. *Bretonneau*. Après cela, Diot rentre chez lui, se met au lit; toutes les cinq minutes à peu près, il a des convulsions, et boit cependant du vin sucré par cuillerées; tant qu'on le lui présente, il délire, menace les assistans, essaie de cracher à leur figure, croit les saisir, et mord la cuillère avec laquelle on lui donne à boire; ses dents s'enfoncent dans l'étain, et on ne peut la retirer que long-temps après. Il crache, mais peu fréquemment. La respiration n'est pas embarrassée; l'air, la lumière le fatiguent; un violent priapisme le travaille. On lui administre quinze grains de sulfate de quinine dans du vin. A onze heures, l'accès est fini; le malade est fatigué, calme; il demande pardon de sa fureur, pleure, rappelle sa femme, prie Dieu. M. *Dutrochet* arrive, et cautérise le palais du malade avec une dissolution de nitrate d'argent. Le soir, à huit heures, le malade eut un accès qui dura deux ou trois heures. La nuit fut assez tranquille; les convulsions, les crachats ont seuls fatigué le malade. (kk. gr. xx *id.*)

Le 23, nouvel accès; il s'y joint un délire érotique plus fort que la veille; le malade se plaint que ses testicules sont traversés de broches ardentes. Cet accès terminé, le malade en eut un autre le soir; il s'affaiblit beaucoup. Le quinquina fut continué. Enfin la maladie fut intermittente pendant deux jours encore, et le malade mourut le 26, neuf jours après la première attaque convulsive, dans un état d'épuisement et de marasme extrême. L'autopsie ne fut pas faite.

Ces observations nous ont paru mériter d'être recueillies, à cause de la diversité des symptômes et de la marche d'une maladie dont la cause était la même. Chez l'un, elle débute continue, active, et menant le malade rapidement à la mort; l'autre, elle ne l'attaque que peu à peu, de loin en loin, au point même de faire douter de sa nature : l'un est accablé de convulsions; l'autre ne les ressent que légères : celui-ci respire avec peine; celui-là n'éprouve aucune gêne :

l'un étouffe à l'aspect de l'eau ; l'autre mange et boit : l'un cherche à nuire et à mordre ; l'autre n'en a jamais témoigné le désir, et n'a tourné sa fureur que contre lui-même. Il semble, à lire ces observations, que les mouvemens convulsifs sont seuls, au début, le symptôme certain de la rage. Enfin l'un meurt, après quatre jours, dans les convulsions ; l'autre s'éteint peu à peu le neuvième. Sont-ils morts asphyxiés tous les deux? Nous ne le pensons pas.

Nouveau et Diot ont été cautérisés, et ils sont morts ; Valley ne fait que laver sa blessure, et il n'a pas été atteint de cette maladie. (Deux ans sont écoulés depuis.)

Il avait été mordu par le loup avant les deux autres ; sans doute que ses habits avaient essuyé les dents de l'animal ; ce loup ne présentait pas l'aspect que les auteurs prêtent aux animaux enragés ; il n'était pas furieux ; il ne courait pas ; sa queue n'était pas serrée entre ses jambes ; il n'avait point de bave à la gueule ; son estomac, il est vrai, ne contenait aucune nourriture ; il ne s'est jeté sur Diot qu'après avoir long-temps flairé son bissac et que celui-ci lui eût jeté sa hache. Quelle cause l'avait rendu enragé? la soif? mais le pays est plein de mares dont l'eau suffit aux paysans ; la faim? mais à cette époque les brebis et les autres animaux errent dans les champs ; la chaleur? elle n'est pas extrême au mois d'avril ; le défaut de transpiration? c'est une hypothèse : à notre avis, c'est l'amour. Nous avons dit qu'une louve fut tuée au même endroit le même jour. On sait quelle exaltation cérébrale extrême ce sentiment développe chez les animaux : *in furorem ignemque ruunt* ; ils vont oubliant et la faim et la soif ; suivant au nombre de plusieurs mâles une compagne souvent indifférente ; altérés, furieux, se livrant de terribles combats, et remplissant les forêts de leurs cris amoureux.

La faim ni la soif ne sont jamais parvenus à rendre les chiens enragés ; des expériences nombreuses faites à Alfort et ailleurs ne laissent aucun doute à ce sujet ; ils meurent furieux, mais non rabieux.

Cette irritation cérébrale extrême, comment agit-elle? altère-t-elle

le fluide nerveux ? les organes s'enflamment-ils par sympathie? L'anatomie pathologique ne nous en apprend rien. Des rapports faits par les plus célèbres praticiens laissent hors de doute que dans un très-grand nombre de cas on n'a trouvé aucune lésion appréciable dans la moelle allongée, le cordon rachidien et les autres organes, sans en excepter le pharynx. Mais ce n'est pas une raison pour ne pas admettre que d'autres fois le cadavre des personnes qui avaient succombé à cette maladie n'ait offert de graves altérations dans le cerveau, la moelle épinière, l'arachnoïde, la membrane muqueuse du pharynx, etc., etc.; seulement nous ne pouvons donner ici la nécropsie des personnes dont nous avons fait l'histoire. Nous ne dirons pas que la rage est une névrose ou une inflammation, car, *adhuc sub judice lis est.*

Cependant, pour l'explication des symptômes de la maladie, il faut admettre qu'il existe un virus rabique. Sans cela, pourquoi la morsure d'un chien non enragé ne communiquerait-elle pas la rage? Si l'on dit que la rage n'est qu'un effet de la peur, on peut répondre que les enfans au berceau n'en deviennent pas moins enragés pour n'avoir pas su quel genre de blessure ils avaient reçu. Si cette terminaison est toujours funeste, quelle sera la cause de cet effet qui ne varie jamais ?

Mais ce virus existe-t-il dans les lysses? Il faudra du moins admettre qu'elles ne se manifestent pas toujours, puisque nous en citons deux exemples. On a dit que la morsure n'était dangereuse qu'autant que la salive était imprégnée de ce virus des lysses. Comment le prouverait-on? Cependant ce virus existe ; il a été comparé, et avec raison, au virus vaccin ; il offre, comme lui, une période d'incubation ; il se développe, comme lui, spontanément ; comme lui, il trouve des individus rebelles à son influence : on le détruit par les caustiques ; mais la difficulté est de le saisir et de le démontrer uni ou séparé de la salive.

Nous ne parlons pas ici de l'hydrophobie, qui n'est qu'un symptôme,

qui peut se montrer dans diverses maladies ; mais nous avons entendu parler de cette maladie communiquée par la morsure d'un animal enragé, et déclarée un ou deux mois après avec les symptômes ci-dessus indiqués, dont les convulsions générales sont le premier, et l'éloignement ou l'horreur de l'eau le second. Nous pensons que l'envie de mordre ou de nuire n'est qu'un effet qui caractérise l'individu : d'autres faits viennent à l'appui de cette opinion.

Nous ne connaissons pas d'exemple authentique de guérison de cette maladie développée selon les circonstances indiquées ci-dessus. Ces cas de guérison fréquente dans les auteurs, nous les rapportons à l'hydrophobie, dont le malade guérit souvent, et meurt quelquefois. On a cité, pour prouver que la période d'incubation de cette maladie peut durer long-temps, l'histoire de cet homme qui avait été mordu par un chien le même jour que son frère. Il partit pour l'Amérique quelques jours après, même avant que son frère ne fût mort de la rage. Revenant à six ou huit mois de là, il apprend que son frère est mort enragé ; aussitôt il le devient lui-même, et meurt.... Il est mort d'hydrophobie.

Cette maladie peut se communiquer d'homme à homme, et d'un homme à un animal. Ce fait a été mis hors de doute par des expériences faites en Angleterre et à l'Hôtel-Dieu de Paris.

Le vieillard dont nous avons fait l'histoire n'est pas devenu enragé ; il avait été cautérisé.

Le paon et la poule dont nous avons parlé vécurent encore un an après avoir mangé le pain frotté dans la gueule du loup. Ce qui semble indiquer que les muqueuses n'absorbent pas le virus rabique, ou du moins que le virus rabique ne se transmet pas toujours ainsi, comme on l'a écrit.

Quels remèdes admettrons-nous contre cette terrible maladie ? Le plantain d'eau, le vinaigre, l'opium, le musc, etc., etc. ? ils seront au moins inutiles. Le premier est la cautérisation faite de suite, ou

l'amputation de la partie mordue, si c'est possible. Pour cautériser, il faut commencer par laver et fortement essuyer la plaie, puis y porter ou le fer incandescent ou tout autre caustique, mais de manière à brûler au moins à une ligne de profondeur dans les chairs. Une potion diaphorétique pourra être administrée. On a proposé aussi le chlorure de sodium en lotion ou en pilules, la transfusion de l'eau dans les veines, mais c'est au sulfate de quinine que nous attribuons la longue durée de la maladie de Diot. Peut-être serait-il utile de l'administrer à haute dose, après avoir saigné jusqu'à défaillance.

FIN.

ΙΠΠΟΚΡΑΤΟΥΣ ΑΦΟΡΙΣΜΟΙ.

Α'.

Ὁκόσοι ἐν τῆσι φαρμακοποσισι μὴ δίψῃσι καθαιρομενοι, ἢ παύονται, πρὶν ἢ δίψησιοσι. (*Sect.* 4, *aph.* 19.)

Β'.

Καὶ ὅκῃ ἔνι τε σωματος θερμον, ἢ ψυχρον, ἐν ταυθα ἢ νεσος. (*Sect.* 3, *aph.* 39.)

Γ'.

Ὁκοσοισι πύρετοὶ μακροι, τετοισι φυματα ἐς τα ἀρθρα, ἢ πονοι ἐγγινονται. *Ibid.*, *aph.* 44.)

Δ'.

Ἐν τοῖσιν ὀξέσι νουσήμασι, ψύξις ἀκρωτηρίων, κακόν. (*Sect.* 7, *aph.* 1.)

Ε'.

Ἐπὶ αἵματος πτυσει πυε πτυσις, κακον. (*Ibid.*, *aph.* 15)

ϛ'.

Ὁκόσοισιν ἐν τῇ ἀρήθρη φυμα γινεται, τετέοισιν διαπυήσαντος και ἐκραγεντος λυεται ὁ πονος. (*Ibid.*, *aph.* 57.)